

Présences économiques chinoises en Afrique

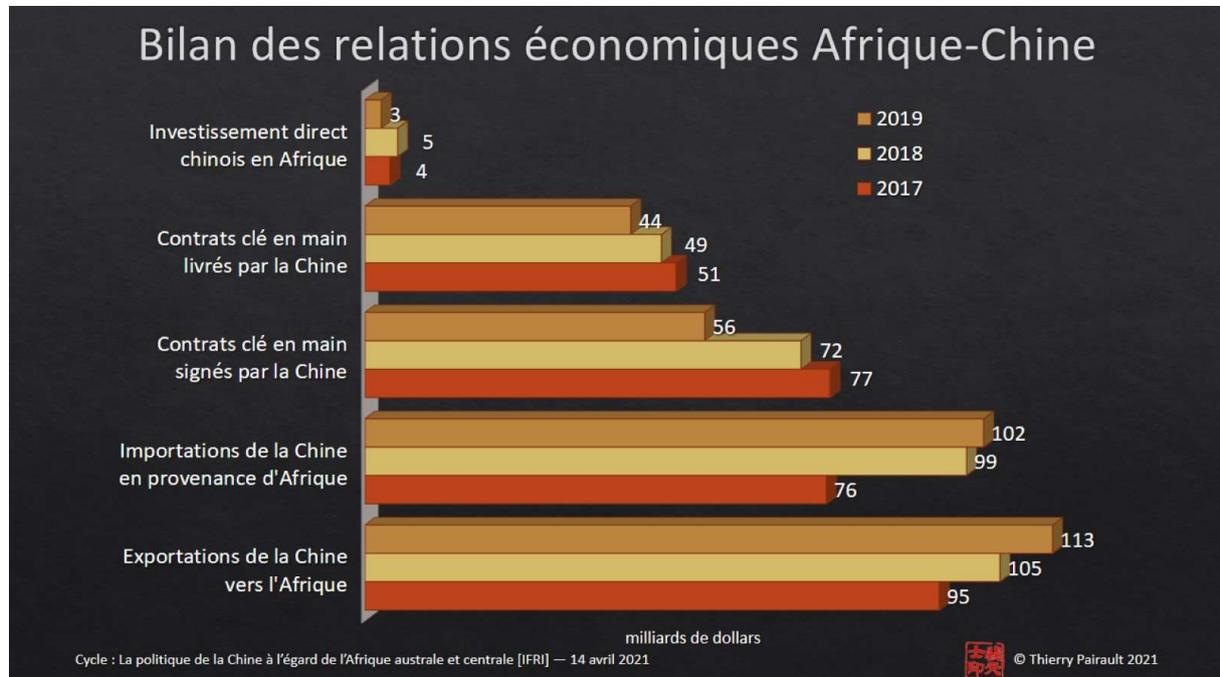
Thierry Pairault

Directeur de recherche émérite, Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine
(CNRS / EHESS – UMR 8173),
pairault@ehess.fr

« La Chine a fait ça », « les Chinois ont fait ci » ... il y a une essentialisation de la Chine et des acteurs chinois qui obère notre compréhension des présences chinoises en Afrique et qui confond en une stratégie fantasmée une multiplicité d'approches (autant que d'acteurs), d'où l'emploi de la marque du pluriel dans le titre de cette note. Il y a d'abord des acteurs institutionnels qui peuvent s'affronter au sein même des ambassades à travers les divergences entre les représentants du ministère des Affaires étrangères qui subordonnent le commercial au politique et ceux du ministère du Commerce qui, inversement, subordonnent le politique au commercial. Cette lutte a été particulièrement sensible après la réforme de 2003 qui, de fait, octroyait une certaine prééminence au ministère du Commerce sur celui des Affaires étrangères. Cette rivalité entre le commercial et le politique se retrouve aussi dans les rapports entre les représentants du ministère des Affaires étrangères et ceux de l'ExIm Bank de Chine dépendant du ministère des Finances : les premiers encourageant l'attribution de prêts à taux bonifiés quand les seconds leur préfèrent des taux commerciaux. Ces différends en Afrique peuvent exprimer des affrontements politiques – et donc des stratégies différentes – au niveau du gouvernement central en Chine (nous le verrons quand j'évoquerai la stratégie des nouvelles routes de la soie). Ces différends institutionnels peuvent prendre d'autant plus d'importance que la Commission pour la réforme et le développement (elle donne son autorisation pour les grands projets africains auxquels les entreprises chinoises peuvent participer) dépend des informations parcellaires que les acteurs institutionnels lui font remonter, quand ce ne sont pas les informations – biaisées par la force des choses – que les entreprises bénéficiaires lui fournissent.

Les entreprises précisément, leurs stratégies, aussi diverses que variées, dépendent tant de leur statut que de leur recherche de marchés sans que nous puissions les réduire à l'observation d'un grand plan si ce n'est une certaine volonté de s'internationaliser (*zhouchuqu*). Les grandes entreprises publiques dépendant du gouvernement central d'abord, nous distinguerons celles qui sont effectivement en mission du gouvernement chinois pour garantir l'approvisionnement en matières premières de celles qui sont juste à la recherche de marchés comme les grandes entreprises du BTP qui n'ont d'autres objectifs que de réaliser des profits. Ce sont ensuite les entreprises publiques provinciales dont la loyauté va d'abord aux gouvernements locaux qui renforcent leur pouvoir grâce aux bénéfices qu'elles réalisent. On trouve aussi de grandes entreprises privées ou supposément privées comme Huawei qui en son temps s'était opposée à la volonté du gouvernement chinois d'imposer des normes téléphoniques proprement chinoises, mais encore des PME privées qui sont autant d'électrons libres. Les autorités chinoises chiffrent le nombre de ces entreprises actives en Afrique entre trois et quatre mille. La différence avec le nombre énoncé par Ernst and Young

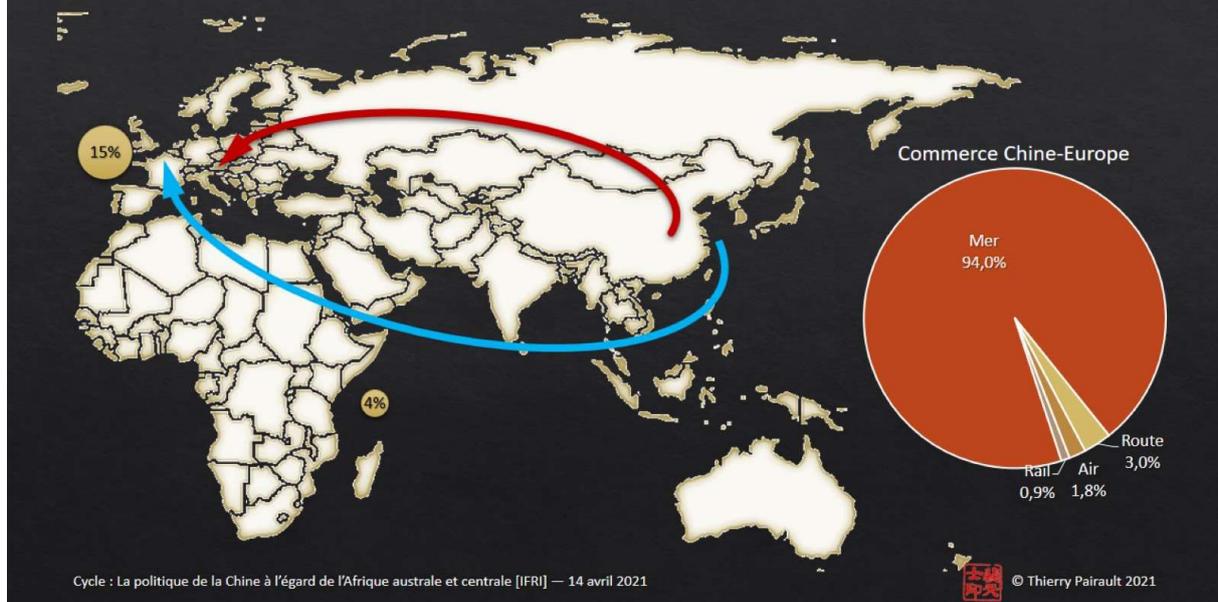
en 2017 (10 000 entreprises chinoises en Afrique) résulte d'une confusion. Les entreprises précitées sont des entreprises chinoises ou leurs filiales de droit chinois enregistrées en Chine, tandis que le rapport d'E&Y leur ajoute des petites entreprises privées de droit local africain dirigées par des ressortissants chinois dont l'allégeance à Pékin est inversement proportionnelle à l'autonomie dont ils jouissent.



Quel est le bilan de l'activité économique de ces acteurs ? L'analyse des données statistiques chinoises ainsi que celles des institutions internationales montre clairement que les entreprises chinoises en Afrique n'interviennent pas spécifiquement comme investisseurs ainsi qu'un cliché répété à satiété voudrait le faire croire, mais comme prestataires de services et comme clients et fournisseurs de marchandises. Le montant de ces activités commerciales (services et marchandises) est en moyenne 80 fois plus important que celui effectivement investi en Afrique. En 2019, le montant de l'investissement direct chinois en Afrique a été de 2,7 milliards de dollars ce qui représente la valeur de la participation de Dong Feng dans PSA : un même montant pour, d'un côté une seule entreprise chinoise investissant dans une unique entreprise étrangère, de l'autre un certain nombre d'entreprises chinoises investissant dans les 54 pays africains. La conséquence de la faiblesse de l'investissement chinois en Afrique est que la Chine ne participe que très marginalement à son industrialisation. Au niveau mondial, les investissements industriels de la Chine à l'étranger ne représentent que 12% de ses investissements à l'étranger et vont de préférence dans les pays occidentaux tant à la recherche de techniques que de profits ; en Afrique ses investissements se font dans des activités intensives en main-d'œuvre et donc peu capitalistiques et donc peu industrialisantes.

Les entreprises chinoises investissent peu en Afrique ; en revanche, elles y font du commerce et construisent des infrastructures pour le compte des gouvernements africains qui eux investissent à l'aide de financements chinois. Dès lors quelle place pour les pays africains dans la stratégie des nouvelles routes de la soie ?

La stratégie des nouvelles routes de la soie



Les routes de la soie tant terrestres que maritimes sont les routes traditionnelles du commerce entre l'Asie et l'Europe. La route maritime dans sa forme actuelle est née au XIX^e, elle est l'héritière de la route des porcelaines fréquentée par les marchands arabes et indiens, elle a été prolongée en Méditerranée puis au-delà jusqu'en Europe du Nord grâce à l'ouverture du canal de Suez en 1869. L'un des premiers animateurs de la route moderne est l'ancêtre de la CMA-CGM qui a initié la création de Djibouti (1888) et du chemin de fer Djibouti-Addis Abeba (1897). Ces routes n'ont donc pas été inventées par Xi Jinping en 2013, mais ont été instrumentalisées à partir de cette date afin d'aider la Chine à pallier la crise de son modèle de croissance. Depuis le début des années 2000, les responsables chinois ont tenté avec un succès très limité de transformer le moteur de leur économie, de substituer une croissance tirée par les marchés extérieurs par une croissance tirée par le marché intérieur. D'où l'appel de Xi Jinping à Davos en 2017 en faveur d'une mondialisation libérale que nous pourrions presque interpréter comme un SOS. La stratégie des nouvelles routes de la soie est donc une initiative pour mieux pénétrer les marchés européens (essentiellement l'Union européenne) qui sont le premier débouché pour les produits chinois devant les pays d'Asie du Sud-Est et les États-Unis.

Le commerce de marchandises conteneurisées entre la Chine et l'Europe représente 15% du commerce chinois (94% par voie maritime) tandis que celui à destination de l'Afrique ne représente que 4% seulement. De fait, tous modes de transport maritime confondus (porte-conteneurs, vraquiers, chimiquiers...), l'Afrique ne pèse que 3% du commerce mondial et 3% du commerce chinois de marchandises. Si du point de vue micro-économique (celui des entreprises chinoises), l'Afrique peut offrir des marchés importants, en revanche d'un point de vue macro-économique (celui de la nation chinoise), c'est donc loin d'être le cas. Même en ce qui concerne l'accès aux matières premières, l'Afrique est très dépendante de la Chine alors que cette dernière qui s'est constituée une vaste palette de fournisseurs alternatifs pour ces mêmes matières premières ne sera jamais réellement dépendante de l'Afrique. En tant que

nation, l'intérêt de la Chine pour l'Afrique est avant tout politique. D'où une asymétrie cruciale : si la Chine est *économiquement* importante pour l'Afrique, l'Afrique est, elle, *politiquement* importante pour la Chine

Ici, il faut jeter un œil en arrière. En 1989, après les massacres de la place Tian'anmen, les pays occidentaux ont pris des sanctions contre la Chine. Ce fut un électrochoc pour les responsables chinois de l'époque qui dès lors instaurèrent progressivement un discours bifront : un message économique assez libéral et un message politique volontiers anti-occidental. D'un point de vue politique, cela s'est traduit dès le début des années 1990 par une instrumentalisation du vieux thème de l'humiliation nationale, par une réinvention du confucianisme, par une réactivation du tiers-mondisme, par l'approfondissement des liens avec les pays en développement à commencer par les africains, car l'Afrique ce sont 54 pays ayant chacun une voix à l'assemblée générale des Nations Unies. D'où une réécriture de l'histoire que manifeste la parution en 1999 d'un ouvrage retraçant cinquante années de diplomatie chinoise où l'Afrique apparaît en héros grâce auquel la République populaire de Chine a pu remplacer la République de Chine (Taiwan) au Conseil de sécurité.



Aujourd'hui, la Chine est simultanément à la tête de quatre agences onusiennes (FAO, OACI, ONUDI et UIT) ; c'est le seul pays à n'avoir jamais cumulé autant de directions. Ces quatre agences sont éminemment symboliques. Les directions de la FAO et de l'ONUDI soulignent l'implication de la Chine dans les questions de développement, d'industrialisation et d'aide aux pays pauvres tandis que les directions de l'OACI et l'UIT signalent la Chine comme un pays techniquement innovant dans des domaines sensibles, partant ayant réussi sa mutation de pays arriéré en pays avancé. La Chine a aussi été à la tête de l'OMS où lui a succédé l'Éthiopie (le meilleur « élève » africain de la Chine) qui devrait aussi prendre la tête de l'ONUDI en la personne d'Arkebe Oqubay, un artisan de la réforme économique de l'Éthiopie et ami de Lin Yifu (ancien économiste en chef à la Banque mondiale (2008-2012) et grand VRP en Afrique des entreprises chinoises).

Bref, en soutenant économiquement et financièrement les pays africains, la Chine se constitue une clientèle de pays tributaires qui lui permettent de construire son image et d'exercer un pouvoir politique certain : l'instrumentalisation de l'Afrique contribue directement à la renaissance de cette Chine puissante que les dirigeants chinois appellent de tous leurs vœux.